



**LA RÉPARATION DES PRÉJUDICES LIÉS AUX DÉCISIONS NON
DÉTACHABLES DE LA CONDUITE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

LA RÉPARATION DES PRÉJUDICES LIÉS AUX DÉCISIONS NON DÉTACHABLES DE LA CONDUITE DES RELATIONS INTERNATIONALES

29 novembre 2024

**Centre Panthéon - Amphithéâtre II B (Aile
Cujas - Rdc)**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Le [Centre de recherches en droit administratif](#) de l'Université Paris-Panthéon-Assas, avec l'assistance de l'Institut Cujas, présente une conférence d'actualité, le vendredi 29 novembre, sur le thème :

**La réparation des préjudices liés aux décisions non détachables de la conduite des relations internationales.
À propos de l'arrêt CE Ass., 24 octobre 2024,
Mutuelle centrale de réassurance"**

Avec la participation de

- > Laurent DOMINGO, Maître des requêtes au Conseil d'État
- > [Denis ALLAND](#), professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas



Les personnes extérieures à l'Université sont priées d'effectuer une réservation au préalable auprès de [Jérôme DE STEFANO](#).